



DICRIM

Document d'Information Communal sur les risques majeurs

L'information sur les risques majeurs, un droit de tous les citoyens

DEFINITION DU RISQUE MAJEUR

Un risque majeur se caractérise par une faible fréquence (qui le fait souvent oublier) et une gravité exceptionnelle (nombreuses victimes, dommage important aux biens et aux personnes).

LA COMMUNE DE LA SAUVETAT est confrontée aux risques majeurs suivants :

1/ RISQUES NATURELS :

Risque météorologique

Mouvement de terrain

Sismicité

2/ RISQUES TECHNOLOGIQUES :

Transports de matières dangereuses – intensité d'aléa faible

La COMMUNE DE LA SAUVETAT présente peu de dangers permanents mais un risque lié à un évènement exceptionnel demeure, comme partout ailleurs.

Le présent document vous informe sur les dangers potentiels et sur la conduite à tenir en cas d'accident.

Contact – Où s'informer ?

• MAIRIE : 04 73 39 52 55 • PREFECTURE (SIRDPC) : 04 73 98 63 63 • METEO-FRANCE : 0 892 680 263	• POMPIERS : 18 (ou 112 depuis un portable) • SAMU : 15 (ou 112 depuis un portable) • POLICE : 17
---	---

LE DICRIM est tenu à disposition à la MAIRIE DE LA SAUVETAT

1/ RISQUES NATURELS

RISQUE METEOROLOGIQUE

La carte de vigilance météo : des couleurs pour identifier le niveau de risque

Rouge – **Une vigilance absolue s'impose** : des phénomènes dangereux et d'intensité exceptionnelle sont prévus ; tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution de la situation et respectez impérativement les consignes de sécurité émises par les pouvoirs publics.

Orange - **Soyez très vigilant** : des phénomènes dangereux sont prévus, tenez-vous au courant de la situation et suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics.

Jaune – **Soyez attentif** : des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement et localement dangereux (le mistral, un orage d'été, une montée des eaux..) sont en effet prévus ; tenez-vous au courant de l'évolution de la situation.

Vert – Pas de vigilance particulière.

Des repères pour identifier le danger :



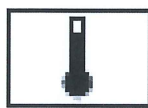
Vent violent



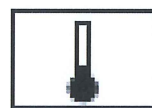
pluie



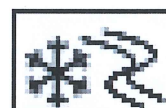
orage



canicule



Grand froid



Neige verglas



La vigilance pluie-inondation
est élaborée avec le réseau
de prévision des crues du
Ministère du Développement durable

COMMENT AGIR ?

- **SUR INTERNET**
www.meteo.fr
Le risque météo par département
- **PAR TELEPHONE**
Dans votre département
0 892 68 02 63

Toutes les météo : **3250**

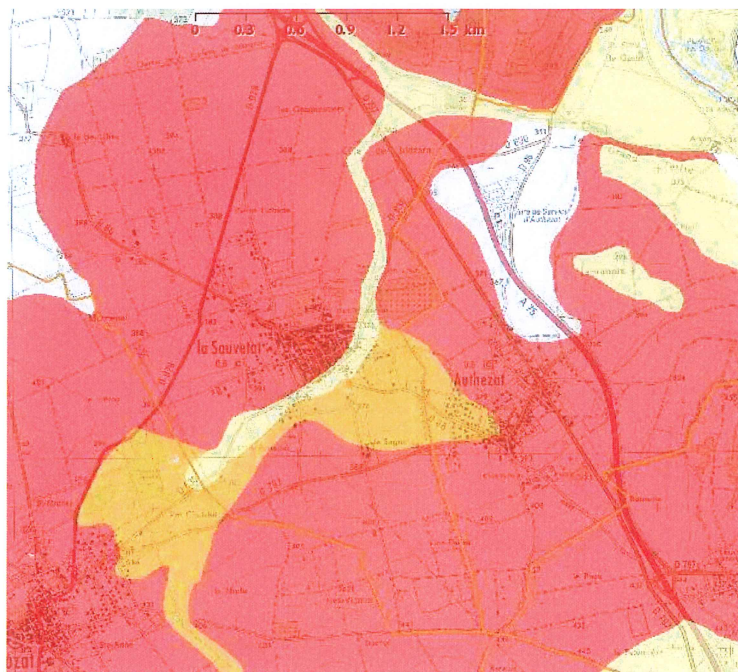
En cas de vigilance orange ou rouge, un complément d'information vous est fourni par les services de la Sécurité civile et de la Sécurité routière. La carte de vigilance est actualisée au moins deux fois par jour, à 6 heures et 16 heures.

RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

Un mouvement de terrain est un déplacement plus ou moins brutal du sol ou du sous-sol. Il est fonction de la nature et de la disposition des couches géologiques. Il est dû à des processus lents de dissolution et d'érosion favorisés par l'action de l'eau et de l'homme.

Le risque mouvement de terrain à La Sauvetat

Sur la commune de La Sauvetat, les mouvements de terrain sont caractérisés par des instabilités de terrain de petite ampleur ainsi que des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols affectant des habitations. Sur la période de décembre 1999, les mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols ont entraîné pour la commune l'état de catastrophe naturelle (arrêtés des 25/12/99, 29/12/99 et 30/12/99)



Légende des argiles



COMMENT AGIR ?

Avant :

-S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde.

-Pendant :

Fuir latéralement – Gagner les hauteurs les plus proches- Ne pas revenir sur ses pas- Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé.

-Après !

Evaluer les dégâts et les dangers potentiels – Informer les autorités.

RISQUE SISMIQUE

Un séisme (ou tremblement de terre) est provoqué par une fracturation des roches en profondeur créant des failles dans le sol ou en surface et se traduisant par des vibrations du sol transmises aux bâtiments. Les dégâts observés sont fonction de l'amplitude, de la durée et de la fréquence des vibrations.

Le risque sismicité à La Sauvetat

La commune de la Sauvetat se trouve en zone de sismicité modérée (zone 3).

Les mesures prises

Aucune méthode scientifique ne permet de prévoir de manière certaine le moment et le lieu où surviendra un tremblement de terre. Néanmoins, il existe sur le département un réseau de surveillance.

Information des populations : par ce document ainsi que la consultation en mairie du dossier transmis par le préfet.

COMMENT AGIR ?

Avant :

-S'informer - Privilégier les constructions parasismiques - Repérer les points de coupure du gaz, de l'eau et l'électricité - Repérer un endroit où l'on pourra se mettre à l'abri.

Pendant :

- Garder son calme
- A l'intérieur : s'éloigner des fenêtres, se mettre à l'abri près d'un mur solide ou sous un meuble solide.
- A l'extérieur : s'éloigner des bâtiments, de tout ce qui peut s'effondrer.
- En voiture : s'arrêter loin des constructions et des lignes électriques. Ne pas sortir avant la fin de la secousse.

Après :

- Ne pas téléphoner pour laisser le réseau disponible aux secours
- Couper l'eau, le gaz et l'électricité
- Ne pas fumer ou allumer une flamme
- Evacuer les bâtiments
- Ne pas toucher aux câbles tombés à terre et s'abriter dans un lieu isolé, à l'abri
- Se tenir informé en écoutant la radio.

En cas d'ensevelissement :

- Se manifester en tapant contre les parois.

2/ RISQUES TECHNOLOGIQUES

RISQUE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

Ce risque peut être consécutif à un accident se produisant lors du transport de matières dangereuses par voies routière, ferroviaire, aérienne, d'eau ou par canalisation.

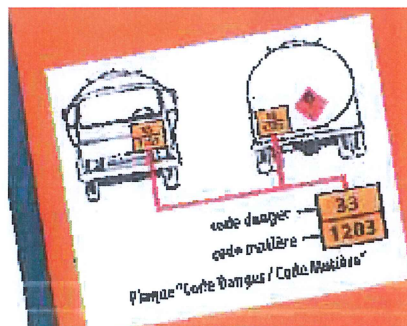
Le risque transport de matières dangereuses à La Sauvetat :

Il n'existe pas de sources spécifiques d'information pour le Transport de matières dangereuses dans le département.

L'aléa TMD concerne principalement les canalisations de gaz à haute pression.

Le tracé des conduites de gaz à haute pression n'a pas pu être cartographié pour des raisons de sécurité.

L'intensité d'aléa TMD, sur la commune de La Sauvetat, est faible.



COMMENT AGIR ?

Avant :

S'informer des risques et des conséquences.

Pendant :

Si vous êtes témoin de l'accident, donner l'alerte en appelant le 18 ou 112 depuis un téléphone portable,

Se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche,

Fermer portes et fenêtres,

Ne pas fumer, éviter toute flamme ou étincelle, couper le gaz et l'électricité,

Ecouter les consignes à suivre à la radio,

Se laver en cas d'irritation.

Après :

Aérer le local, respecter les consignes de sécurité.

Sauvetat

PUY-DE-DOME
Auvergne



transport de
marchandises
dangereuses



mouvement de
terrain



sismicité
zone 3

en cas de danger ou d'alerte

1. abritez-vous

2. écoutez la radio

Station France Bleu Pays d'Auvergne-102.5

3. respectez les consignes

> n'allez pas chercher vos enfants à l'école

pour en savoir plus, consultez

> en préfecture, le Document Départemental sur
les Risques Majeurs

> sur Internet : www.prim.net